

Réf: Dossier N° 129229

Avis de constitution

SOCIETE « AGRITRADE »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY, RIVIERA BONOUMIN,
IMMEUBLE DE LA PHARMACIE BONOUMIN, Lot 1918, Ilot 62

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/07/2022 reçus par Me YEBOUA-DIA ADJA BRA SANDRINE, CABINET, enregistrés au CEPICI, le 05/07/2022, il a été constitué une SOCIETE « AGRITRADE »

Le Commerce général et import-export, Le négoce et la représentation commerciale sur tous les plans, L'achat, la vente, la mise en location de tout matériel, outillage, machines, véhicules et objets de toutes natures, Le transport des personnes, des marchandises et des animaux, La prestation de services de tous genres, ~~TRAVAIL~~ Consultance, Agroalimentaire, Manufacture et transformation de diverses matières premières, Agriculture, L'intermédiation par l'identification pour son compte ou pour le compte de ses clients d'opportunités d'affaires en Afrique de l'Ouest. Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, mobilières immobilières ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou connexes de manière la plus étendue.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY, RIVIERA BONOUMIN,
IMMEUBLE DE LA PHARMACIE BONOUMIN, Lot 1918, Ilot 62

M NIANG MALICK OUMAR (PRÉSIDENT)

M TRAORE GNAMANZIE (ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL)

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00101 du 16/08/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°36973/GTCA/RC/2022 du 16/08/2022

